

Renforcement au plomb

Autor(en): **Hirschfeldt, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **10 (1898)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Renforcement au plomb.

EN 1876, le Dr J.-M. Eder et V. Töth, publiaient dans la *Photograph. Correspondenz* une méthode de renforcement au moyen des sels de plomb. Le renforcement au mercure est le plus usité mais les inconvénients et les défauts qu'il présente ont donné lieu à la recherche d'un autre procédé. J'ai essayé la méthode préconisée par Eder et Töth et j'ai été étonné du discrédit dans lequel elle est tombée, car je lui ai trouvé des propriétés remarquables que ne possède pas le renforcement au mercure. Cependant mes essais m'ont conduit à laisser de côté le sulfure de potasse et l'hyposulfite de soude employés par Eder et Töth et à leur substituer le développeur à l'hydroquinone et le sulfite de soude.

Une condition essentielle de réussite est un lavage minutieux de la plaque à renforcer et à la conservation des solutions de plomb dans l'obscurité. Il est également à remarquer que les préparations au plomb sont moins dangereuses que les sels de mercure.

Mes solutions qui sont conservables, sont composées comme suit :

Renforcement.

Nitrate de plomb	4 parties
Prussiate rouge	6 »
Eau distillée	100 »

Noircissement.

Développateur à l'hydroquinone déjà employé.

Faiblissement.

Sulfite de soude	10 parties
Eau	100 »

Les manipulations restent les mêmes, c'est-à-dire que chaque bain doit être suivi d'un lavage ; en outre, elles peuvent être faites à la lumière du jour.

Dans le bain de plomb, il faut surveiller la plaque attentivement, afin que le renforcement nécessaire ne soit pas dépassé, car ce procédé a sur celui qu'on emploie habituellement, l'avantage de pousser beaucoup plus loin le renforcement et de permettre de donner à des négatifs excessivement faibles, une intensité pour le tirage.

Suivant le degré de renforcement la plaque devient plus ou moins jaune dans le bain de plomb pour devenir ensuite blanche, puis brun foncé dans le noircissement. Si le renforcement n'est pas suffisant, on peut sans inconvénients recommencer l'opération aussi souvent qu'il est nécessaire. On peut aussi plonger la plaque dans un bain de schwefel alcali, comme par exemple le sulfure de potasse, dans lequel elle devient d'un noir intense. Mais je ne recommande pas beaucoup ce procédé à cause de l'odeur du bain ; en outre, la plaque n'est plus susceptible de modifications, car les réactifs du sulfure d'argent et du sulfure de potasse n'agissent qu'à la chaleur.

Si l'on veut affaiblir la plaque, on la laisse dans le bain de plomb jusqu'à ce qu'elle ait blanchi de part en part, puis on la plonge dans le sulfite de soude ou si on ne craint pas un lavage prolongé dans le fixage où on la laisse jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment baissé ; on noircit ensuite

avec le développateur. Si on le juge nécessaire, on peut sans inconvénient recommencer toute l'opération.

Les plaques ainsi traitées ont sur celles renforcées au mercure les avantages suivants :

1° Elles sont susceptibles d'un renforcement presque illimité ;

2° Elles restent absolument claires, à moins qu'il n'y ait eu un voile préalable (cependant, si le voile est léger, on peut le faire disparaître en affaiblissant le négatif) ;

3° La couche ne présente pas le grain grossier qu'ont habituellement les plaques renforcées ;

4° Les plaques traitées avec le schwefel alcali sont absolument inaltérables.

Les plus anciennes de mes plaques renforcées au développateur n'ont pas changé au bout de neuf mois et ce temps me paraît suffisant pour permettre un jugement indiscutable sur leur inaltérabilité.

Je ne puis encore rien préciser sur les autres modifications préconisées par Eder et Töth, car elles donnent des tons un peu extraordinaires et difficiles à juger. Mais elles présentent dans un autre domaine des qualités évidentes que je me réserve de discuter plus tard.

Paul HIRSCHFELDT.

(*Wiener Freie Photographen Zeitung.*)

